

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/09/25-14

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 25 septembre 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du PRES Aix Marseille Université en date du 7 juin 2011 portant notamment décision de recours au contrat de partenariat pour la réalisation du projet Océanomed 2 ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 17 juillet 2012 portant sur la relocalisation du Centre d'Océanologie de Marseille ;

Vu l'accord exprès du Ministre du Budget, des comptes publics et de la fonction publique en date du 13 septembre 2012 ;

Vu l'accord implicite favorable du Ministre de l'Economie et des Finances acquis à la date du 21 septembre 2012 ;

Vu le rapport de présentation soumis aux membres du Conseil d'Administration en séance,

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du contrat de partenariat Océanomed 2

Article 1

Le Conseil d'administration approuve la conclusion du contrat de partenariat Océanomed 2 (cité en référence) et de ses annexes avec la société Batimur.

Article 2

Le Conseil d'Administration autorise le Président de l'Université d'Aix-Marseille, M. Yvon BERLAND, à signer le Contrat de Partenariat « Océanomed 2 » et ses annexes.

Cette délibération est adoptée par 24 voix pour et 6 voix contre.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 25 septembre 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

